



## Assemblée générale ordinaire du 15 octobre 2020

### Rapport moral relatif à l'année 2019 de Monsieur Bruno DE LA SOUDIERE, Président

Mesdames, Messieurs, chers administrateurs, chers amis,

Bien que l'accélération de la baisse de l'activité du SAAD et du mandataire contrastent avec le développement de l'activité de notre SSIAD porté par sa responsable, Laëtitia METIVIER et la feuille de route ambitieuse que le Conseil d'administration a fixée à notre nouveau DG, cette année aura permis à notre association de retrouver un élan dans l'esprit de notre projet associatif, de nos valeurs et des sollicitations des pouvoirs publics.

De grands pas ont été franchis ces derniers mois pour retrouver le sens de la réglementation, qu'il faut bien reconnaître nous avions quelque peu perdu.

Nous avons donc pu au cours de l'année renouveler notre autorisation pour le SAAD et obtenir la cohérence des dates de toutes nos autorisations. Nous avons commencé notre évaluation interne, travail socle de la mise à jour de notre projet de service.

Un cap supplémentaire a été franchi en fin d'année avec la signature du premier CPOM parisien pour un SPASAD intégré.

Si la recherche de la satisfaction des personnes que nous accompagnons est au cœur de nos valeurs et fut un pilier de notre mobilisation durant toute cette année, nous nous sommes également tournés vers l'enjeu du renouveau de notre association, caractérisé par l'embauche de notre nouveau directeur général, Rémy DECAMPS, qui nous a rejoint en mars et la valorisation de notre identité.

Elle n'avait connu son pareil depuis de très nombreuses années, avec la mise à jour de notre plaquette, la création d'une plaquette pour l'Equipe spécialisée Alzheimer et la refonte profonde de notre site internet.

Forts de ce travail sur la manière dont nous souhaitons nous présenter vis-à-vis de ceux qui ne nous connaissent pas, nous sommes mieux outillés pour accueillir de nouveaux signalements de personnes âgées ou en situation de handicap. Nous sommes encore plus motivés pour interrompre l'érosion de nos heures d'aides à domicile. Et j'ai volontairement commencé mon propos par cette allusion à la baisse de l'activité d'aide à domicile qui doit nous inquiéter. 2019 est déjà une année d'alerte. Le déficit du SAAD malgré des reprises de réserves en témoigne. Evidemment, chers amis, je ne peux écrire ses lignes sans me projeter sur les conséquences probables de la crise sanitaire que nous traversons.

Nous espérons alors faire rayonner de nouveau l'association dans notre quartier d'origine mais également le 8<sup>ème</sup> arrondissement et durablement inscrire notre présence sur tout l'ouest parisien.

**LES AMIS - Service à domicile**

**SAAD/Mandataire/ESA** : 12, rue Jacquemont - 75017 PARIS

Tél : 01.44.85.29.00 - Fax : 01.44.85.35.40 - [accueil@lesamis17.fr](mailto:accueil@lesamis17.fr) / [www.lesamis17.fr](http://www.lesamis17.fr)

**SSIAD** : 7, rue Jacquemont 75017 PARIS

Tél : 01.44.85.29.07 - Fax : 01.44.85.29.22 - [accueil@lesamis17soins.fr](mailto:accueil@lesamis17soins.fr) / [www.lesamis17.fr](http://www.lesamis17.fr)

Notre autre défi repose sur l'enjeu que représentait le projet de loi grand âge et autonomie. Face à la revendication des français qui exprime à près de 85 % vouloir rester à domicile plutôt que de vivre en EHPAD, les politiques publiques demeurent beaucoup trop timides alors que le modèle de financement des services d'aide à domicile se révèle à bout de souffle.

L'avenant à notre CPOM avec la ville de Paris signé en toute fin d'année pour le SAAD nous octroyant un complément de financement préfigurant la nouvelle tarification des SAAD est-il un signe précurseur ? Je crains une fois encore, que le compte n'y soit pas.

Souhaitons que la réforme annoncée de ces financements par la création d'un cinquième risque de protection sociale se concrétise par la mise en œuvre d'une vraie politique de soutien à domicile de nos aînés les plus vulnérables et d'adaptation des solutions d'hébergement, notamment par la promotion de solutions d'habitat alternatives à l'hébergement en EHPAD.

L'année 2019, nous rappelle que nous sommes confrontés à la complexité grandissante de la gestion d'une association de maintien à domicile, dans un contexte de plus en plus concurrentiel et un désengagement sournois du soutien historique des pouvoirs publics envers notre secteur associatif, qui fragilisent les associations. Notre récente adhésion à l'URIOPSS apparaît nécessaire pour faire entendre notre voix, lutter collectivement contre notre lente paupérisation. Celle-ci est inexorablement orchestrée par des pouvoirs publics qui nous entraînent dans une situation sans retour tout en nous demandant ce que nous comptons faire pour en sortir.

Les contraintes budgétaires sont prégnantes et je ne nie pas qu'elles soient nécessaires. Mais la volonté de maîtrise des coûts implique une gestion rigoureuse, sélective même, au détriment parfois des conditions de travail, de la reconnaissance de nos salariés.

L'Association s'emploie à conserver son équilibre financier en maintenant au plus près son effectif et donc la maîtrise de la masse salariale en fonction de son activité. Toutefois, l'usure au travail concomitante aux arrêts maladie et/ou accidents de travail entrainera à l'avenir des licenciements pour inaptitude potentielle, dont l'Association ne peut se prémunir dans un contexte de tarif bloqué et rappelons-le déjà en deçà de notre coût de revient.

Je ne peux conclure mon propos sans vous remercier pour votre présence, Mesdames, Messieurs, chers administrateurs, chers amis. Par votre participation active, notre conseil d'administration témoigne de l'intérêt que nous portons à nos activités et au développement de notre association. Vous savez que c'est sur votre engagement que s'inscrit le devenir de notre association.

Bien que réunis pour faire état de notre activité 2019, mon esprit est tout entier envahi par la terrible crise sanitaire que notre association ait eu à traverser.

Que tous ceux qui contribuent à la réussite de nos missions, dans une situation extraordinairement difficile soient ici remerciés et félicités ; je sais que nous allons pouvoir encore compter sur l'engagement et la compétence de nos salariés, la coopération bienveillante de nos partenaires et financeurs.

A l'issue de ce rapport, je vous demanderai, Rémy, en votre qualité de directeur général, de nous présenter le rapport d'activité et à vous Patrick, en votre qualité de directeur financier, de présenter le rapport financier.